



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VAL DE MORTEAU

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU COLLECTIF D'EAUX USÉES ET D'EAUX PLUVIALES

Cadre réservé au Service Assainissement

N°DOSSIER

DATE DE RÉCEPTION

FORMULAIRE A COMPLETER ET A RETOURNER PAR MAIL A L'ADRESSE assainissement@morteau.org OU EN FORMAT PAPIER A LA MAIRIE DE MORTEAU

L'instruction de la demande débutera à la réception de celle-ci dûment signée et accompagnée :

- d'un plan de masse au 1/500^{ème} indiquant l'implantation des réseaux de collecte et d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales (diamètre et pente). Le plan de masse indiquera obligatoirement l'emplacement de la boîte de branchement souhaité et sa profondeur par rapport au terrain naturel.
- d'un plan de situation de la parcelle.

Demande de raccordement d'une construction neuve Veuillez indiquer le n°dossier d'urbanisme (permis de construire,) :

Demande de raccordement d'une construction existante

COORDONNÉS DU DEMANDEUR

M. et Mme M. Mme Société

Nom et prénom / Nom de la société

Adresse actuelle : Rue CP Ville

Téléphone Portable E-mail :

ADRESSE DE RÉALISATION DU RACCORDEMENT

Rue CP Ville

Référence(s) cadastrale(s) : Section N°parcelle(s)

TYPE DE RACCORDEMENT

Le demandeur souhaite un (ou plusieurs) :

- raccordement d'eaux usées
 raccordement d'eaux pluviales.

CARACTÉRISTIQUES ET TYPE DE CONSTRUCTION

Habitation individuelle, il s'agit d'une Résidence principale Résidence secondaire Surface de totale plancher : m²

Habitation collective, veuillez indiquer le nombre de logements par type :

Autre

Note : Si vous êtes un industriel, un commerçant, un artisan..., vous devez disposer d'une autorisation de rejeter vos eaux usées autres que domestiques dans le réseau public de collecte. Dans le cas contraire, merci de bien vouloir vous rapprocher du Service Assainissement.

MODALITÉS DE RÉALISATION DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT

Le demandeur souhaite que le branchement, pour la partie publique, soit réalisé par :

- L'entreprise agréée par le Service Assainissement.
 L'entreprise de mon choix après acceptation par le Service Assainissement. Dans ce cas, les travaux seront contrôlés par le Service Assainissement.

Dès lors que le Service Assainissement accepte l'entreprise de votre choix, l'entreprise s'engage à effectuer toutes les démarches administratives obligatoires avant le démarrage des travaux : déclaration d'intention de commencement de travaux, permission de voirie, demande d'arrêté de circulation, signalisation, ...

Veuillez alors indiquer les noms et coordonnées de l'entreprise :

Nom ou raison sociale : Nom du responsable :

Adresse : Rue : Code postal : Ville :

Téléphone : Portable : E-mail :

RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE RACCORDEMENT

Dans le cas d'une construction neuve, veuillez indiquer la date d'achèvement des travaux : _____

Dans tous les cas, veuillez indiquer la date souhaitée pour les travaux de raccordement : _____

Il s'agit d'un branchement direct sur le réseau public d'assainissement ?

 Oui

 Non

Il s'agit d'un branchement indirect par passage sur propriété privée ?

 Oui

 Non

Dans ce cas, joindre une copie de l'acte de servitude de passage et/ou de l'autorisation du (des) propriétaire(s)

PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC)

Conformément à la délibération n°2022/3003009 prise par le conseil communautaire en date du 30 mars 2022, la PFAC est exigible et perçue à compter de la date du raccordement au réseau d'assainissement.

Destination habitation (logement, hébergement)**Maison individuelle jusqu'à 2 logements**

Le 1^{er} logement correspond au logement dont la surface plancher est la plus élevée

1 ^{er} logement (surface plancher < 150 m ²)	1 800,00 €
1 ^{er} logement (surface plancher ≥ 150 m ²)	2 300,00 €
2 ^{ème} logement (quelque soit la surface)	1 800,00 €

Habitat groupé

Prix par logement

Le logement (surface plancher < 150 m ²)	1 800,00 €
Le logement (surface plancher ≥ 150 m ²)	2 300,00 €

Habitat collectif (supérieur à 2 logements)

Prix par logement

Le logement	1 800,00 €
-------------	------------

Destination commerce et activités de service (artisanat et commerce de détail, restauration, commerce de gros, activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle, cinéma, hôtels, autres hébergements touristiques)

La construction (surface plancher < 300 m ²)	2 000,00 €
La construction (300 m ² ≤ surface plancher < 1000 m ²)	5 000,00 €
La construction (surface plancher ≥ 1000 m ²)	8 000,00 €

Destination autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire (industrie, entrepôt, bureau, centre de congrès et d'exposition)

La construction (surface plancher < 500 m ²)	4 000,00 €
La construction (500 m ² ≤ surface plancher < 2000 m ²)	6 000,00 €
La construction (surface plancher ≥ 2000 m ²)	8 000,00 €

Destination équipements d'intérêt collectif et services publics (locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés, locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés, établissements d'enseignement, de santé et d'action sociale, salles d'art et de spectacles, équipements sportifs, autres équipements recevant du public)

La construction	3 000,00 €
-----------------	------------

Le montant de la participation à percevoir est de :

Cadre réservé au service assainissement

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné(e), _____ :

- certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande ;
- m'engage à fournir tous les documents nécessaires au contrôle ;
- m'engage à avertir la Communauté de Communes du Val de Morteau, au moins 15 jours avant remblaiement, pour la réalisation du contrôle de conformité des installations ;
- m'engage à respecter le règlement du service d'assainissement collectif qui me sera remis le jour du contrôle des travaux ;
- m'engage à payer le montant des travaux de raccordement dans sa partie sous le domaine public et de la PFAC le cas échéant ;
- m'engage à fournir un plan de récolement des travaux exécutés sous le domaine public suivant de classe A conformément à l'arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution, sous format papier et sous format informatique au format .dwg ou .dxf ou équivalent au Service d'Assainissement en deux exemplaires.

Fait à _____, le _____

Signature du demandeur

Signature de l'entreprise (qui réalisera les travaux)

Demande validée par le Service Assainissement le : _____